

Mise en concurrence

Construction et exploitation d'une centrale solaire au sol

Identité du demandeur :

Commune de Saint-Pons-la-Calm

3 rue de la mairie

30330 Saint-Pons-la-Calm

Objet de l'occupation du site : développement, construction, exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol

Lieu d'exécution : Lieu-dit Le Brugas (domaine privé de la commune)

Parcelles de la zone d'étude: A762-A847-A571-A741-A742-A743-A744-A756-A749-AA750-A739-A622-A631-A760

Surface totale de la zone d'étude : 26 hectares

Zone d'implantation finale à définir au cours de l'étude

Topographie du terrain : vallonné ; zone non urbanisée et boisée de la commune.

Document d'urbanisme de la commune : RNU

Type de procédure :

- mise en concurrence en vue d'une délivrance d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de 3 ans
- Indemnités d'immobilisation au delà de ces 3 ans si le projet n'a pas encore abouti
- Reconduction de la promesse de bail limitée à 5 ans
- Signature du bail emphytéotique (délai maximum de 8 ans entre la promesse initiale et la signature effective du bail)

Durée du bail : minimum 40 ans

Date limite de réception des candidatures : 14 décembre 2021, à 17h.

Informations complémentaires : s'adresser à la mairie (04-66-82-01-72 ou communesaintponslacalm@orange.fr)

Visite du site en libre accès.

Documents à déposer sous forme numérique : communesaintponslacalm@orange.fr ou sous enveloppe directement au secrétariat de la mairie.

Date d'envoi du présent avis : 25/11/2021